

Concours créé en 1983 avec 3 écrits jusqu'en 1995

1983. L'exercice physique et l'expression des consciences nationales au XIXe siècle et dans la première moitié du XXe siècle.

1984. Rôle de l'institution scolaire dans le développement du sport en France et en Grande Bretagne (du milieu du XIXe siècle à la seconde guerre mondiale).

1985. Les méthodes quantitatives et l'éducation physique au XIXe et XXe siècles.

1986. Progrès des performances sportives et évolution des sciences et des techniques.

1987. Évolution des demandes concernant la santé et le développement des pratiques d'exercices corporels au XXe siècle.

198. "L'air" et "le grand air". Rapports qu'impliquent ces notions avec celle de santé et l'éducation physique et le sport au XIXe et XXe siècles.

1989. L'Europe politique et l'évolution de l'éducation physique et sportive de 1930 à 1945.

1990. "L'école doit enseigner tout ce qu'il n'est pas permis d'ignorer". L'évolution de l'EPS depuis 1945 rend-elle compte de cette affirmation ?

1991. Il est dit qu'il ne saurait y avoir d'enseignement sans évaluation. Quels sont à cet égard les problèmes rencontrés par l'éducation physique et sportive et quelle a été l'évolution des conceptions dans cette discipline au cours de la seconde moitié de notre siècle ?

1992. Le masculin, le féminin et l'évolution des pratiques physiques et sportives au cours de la seconde moitié du XXe siècle.

1993. "L'éclectisme" en EPS : après avoir analysé les origines dans la première moitié du XXème siècle, vous en discuterez l'actualité.

1994. Dans quelle mesure les conceptions contemporaines de l'enseignement des pratiques physiques gardent-elles la trace de celles qui s'affrontaient et s'influençaient en ce début de siècle en France et dans les pays voisins lorsque G. HEBERT observait en 1925 : "La vogue du mot sport et l'apparition de l'expression éducation physique ont fait peu à peu délaisser le terme de gymnastique" ?

1995. A la fin du XIXème siècle, l'école propose des jeux de plein air, aujourd'hui ce sont des activités physiques de pleine nature qui sont enseignées. Quelles explications et quelles significations pouvez-vous donner à cette évolution ?

1996. La prise en compte des valeurs du sport par l'école dans l'entre-deux guerres.

1997. L'EP des filles, les femmes et le sport dans l'entre-deux guerres.

1998. En 1927, Bellin du Coteau écrivait, dans un article de l'almanach sportif : "le sport n'a rien de commun avec l'Éducation Physique". Analyser et commenter cette affirmation pour la période de l'entre-deux guerres.

1999. Les rapports du sport et de l'EP pendant l'entre-deux guerres : quels enjeux ?

2000. Comment mettre en rapport les transformations de la société industrielle (1815-1914) et celles des pratiques physiques ?

2001. Quel sens donnez-vous à l'affrontement qui a pu exister entre les sociétés de gymnastique et les clubs sportifs au XIXe siècle ?

2002. Comment la gymnastique est-elle devenue scolaire au XIXème siècle ?

2003. Les enjeux de la scolarisation des pratiques physiques à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle.

2004. L'EPS de la deuxième moitié du XXe siècle a-t-elle pris la mesure de la place des loisirs et de son évolution dans la société française ?

2005. L'ambition de contribuer à une plus grande mixité sociale vous paraît-elle marquer l'évolution des conceptions en lien avec la diversification des publics scolaires en EPS dans la seconde moitié du XXe siècle ?

2006. Pensez-vous que l'EP scolaire, l'EP non scolaire et le sport aient réfléchi identiquement les revendications des femmes dans la première moitié du XXème siècle ?

2007. L'essor des gymnastiques de 1850 à 1914 et le développement de leurs institutions, notamment des sociétés de gymnastique, paraissent-ils s'inscrire dans une transformation des conceptions du monde social ?

2008. Les Instructions Officielles de 1967 vous paraissent-elles être le reflet d'une conception partagée de l'Éducation Physique d'alors ou résultent-elles d'un compromis entre influences divergentes et conceptions opposées de l'Éducation Physique, de ses finalités, de ses objectifs et de ses moyens au collège et au lycée ?

2009. La violence constitue aujourd'hui une thématique sociale et politique majeure qui marque profondément la société et l'école. Dans quelle mesure et avec quelles conséquences l'Éducation Physique et Sportive a-t-elle pris en compte les problématiques de production et de contrôle de la violence dans le champ scolaire depuis 1945 ?

2010. En quoi la technicisation de la société entre 1950 et 1981 a-t-elle influencé l'évolution de l'Éducation Physique et Sportive ?

2011. L'EPS fait de l'accès au patrimoine de la culture physique et sportive l'un de ses objectifs (*). En considérant la période allant de la fin des années soixante jusqu'à nos jours vous montrerez pourquoi et comment cette ambition s'est installée et a évolué.

*Programme du collège (arrêté du 08 07 2008) :

"Au collège l'élève doit vivre des expériences corporelles variées et approfondies. Il accède ainsi à une culture raisonnée, critique et réfléchie des APSA. Cet apprentissage se fait au travers de pratiques scolaires issues des pratiques sociales, aménagées en fonction d'impératifs éducatifs. L'acquisition de compétences et de valeurs permet au collégien de se situer au sein d'une culture contemporaine"

*Programme du lycée (arrêté du 08 08 2010) :

"la pratique d'une forme scolaire des APSA, favorise l'accès à une culture raisonnée, critique et réfléchie des pratiques sociales et des valeurs qu'elle véhicule. L'EPS permet au lycéen de disposer

de connaissances nécessaires et d'un niveau de pratique suffisant pour l'aider à se situer au sein d'une culture contemporaine pour l'accès à des pratiques physiques qui complètent l'offre de formation proposée au collégien".

2012. « Une large majorité d'enseignants d'Éducation Physique et Sportive (EPS) estime que « l'EPS doit insister sur les enjeux éducatifs pour se différencier des pratiques de loisir extérieures à l'école » Vous montrerez en quoi et comment l'évolution de la discipline, dans ses textes, ses pratiques et ses discours, de 1945 à aujourd'hui, peut expliquer l'actualité de cette opinion. »

2013. Comment les notions d'entraînement et de performance sont-elles prises en compte dans l'enseignement de l'EPS depuis 1945 ?

2014 : « *Au fond, faut-il absolument que les filles soient sportives ? Pour le temps personnel, comme pour les adultes, c'est évidemment affaire de choix, mais précisément, il revient à l'école (et à elle seule), de créer les conditions de la liberté réelle des choix. Si l'on ne veut pas que la reproduction culturelle, sociale et familiale soit seule maîtresse du jeu, l'école doit en effet confronter les filles aux diverses facettes de ce patrimoine.*

Mais cette question croise une controverse durable dans le monde de l'EPS sur le fait que les sports constituent une référence culturelle pertinente pour l'école ; le caractère éphémère des prestations sportives (à l'inverse des œuvres littéraires, des connaissances scientifiques, etc) n'aide pas à prendre du recul sur les dérives médiatiques et financières qui entachent le sport de haut niveau. La pente du renoncement est souvent plus tentante. Ainsi la difficulté à enseigner les sports collectifs ou les autres activités d'opposition (de combat ou de raquette) aux filles, ainsi que la stigmatisation des notes toujours plus basses des filles (au bac notamment, d'environ un point) peuvent conduire à une conception régressive. L'échec relatif des filles dans les activités sportives serait ainsi prétexte à accentuer la part d'activités liées à la santé, à l'entretien de soi ou à ... l'air du temps (comme le step). Cette « féminisation » non dite des programmes permettrait la résurgence d'une vieille tendance hygiéniste de l'EPS. Une meilleure égalité des filles devrait donc se payer d'un bien triste retour à « l'éternel féminin » sous sa forme « corps/santé », laissant passion et plaisir, risque et aventure au pôle masculin, hors des initiations scolaires. »

Extrait de Annick Davisse, « Filles et garçons en EPS, différents et ensemble ? », in Revue Française de Pédagogie, n°171, avril-mai-juin 2010, p. 88.

Quelles réponses apportent l'histoire de l'EPS, depuis 1918, aux constats et questionnements formulés par Annick Davisse ?

2015. L'utilité sociale de l'EPS et du sport scolaire est une évidence. » Discutez cette affirmation en vous appuyant sur la période de 1930 à nos jours.

2016. « Les sports collectifs, forme supérieure du jeu, se proposent d'agir autant sur le caractère que sur le corps de l'enfant. Ils utilisent et améliorent accessoirement les qualités morales et physiques développées par l'éducation physique de base. En dehors des grands jeux préparatoires, les principaux sports collectifs sont les suivants : Volley-ball, Basket-ball, Hockey, Handball, pour garçons et filles ; Rugby et Football pour les garçons. Ces activités s'adressent autant à l'esprit qu'au corps. Non seulement elles imposent l'apprentissage d'une technique particulière à chaque sport, c'est-à-dire de gestes à forme bien définie ; mais encore de connaître et respecter les règles du jeu. Elles tempèrent l'action du brutal et de l'égoïste, et stimulent au contraire le timoré, l'enfant veule et apathique. Elles forment le caractère, grâce au maître qui tient compte du comportement individuel sur le stade. Les jeux et les sports collectifs possèdent cette vertu, trop ignorée par les maîtres, de créer dès l'enfance de bons automatismes moraux et sociaux [...]. En sport collectif, tout doit être subordonné au profit de l'ensemble. On agit, on lutte, on ruse d'adresse ou d'intelligence, non pour se mettre en valeur, mais en vue du triomphe de l'équipe. L'enfant étant individualiste, il faut, utilisant le jeu qui l'intéresse, lui dire pourquoi il doit, quand cela s'impose, faire abstraction de soi-même. Exaltation

de la personnalité d'une part, soumission de l'individu au profit de l'équipe d'autre part, voilà en quoi diffèrent les sports individuels et collectifs, pourquoi ils se complètent harmonieusement et doivent être encouragés et pratiqués parallèlement » (Maurice Baquet, Précis d'initiation sportive, Paris, Bourrelier, 1950, 3ème édition).

En quoi ces propos sont-ils révélateurs des enjeux et des usages des sports collectifs dans la construction des savoirs en EPS de 1918 à nos jours ?

2017. « Mais n'est-ce pas une idée un peu simpliste que d'attribuer une fois pour toutes la Grâce à la Femme et la Force à l'Homme sans songer à tenir compte des différences individuelles ? Qui est donc le plus ridicule, du petit jeune efféminé ou de la dondon qui minaude ? [...]. Au lieu de vouloir réaliser à tout prix un type standard, n'est-il pas plus sage de tenir compte avant tout des possibilités de chacun quel qu'en soit le sexe ? » (1) En vous appuyant sur les propos de ce professeur, vous montrerez dans quelle mesure l'éducation physique, au cours de son évolution, a permis de prendre en compte les différences interindividuelles. (1) Claude Magnin, « Doit-on parler d'éducation physique féminine ? », Revue EPS, n°10, p. 23, avril 1952.

2018. « Les études d'éducation physique sont marginales ; elles sont aussi très “techniques” et n'ont pas pour l'instant de statut universitaire véritable. Elles sont spécialisées au point de n'offrir aucune issue en dehors de l'enseignement. Elles se meuvent dans l'inconfort. L'équilibre semble difficile aussi entre une volonté de connaissance minutieuse des techniques sportives, que l'on veut toujours plus diversifiée, et celle d'approfondir les discours scientifiques sur le mouvement corporel dont les méthodologies et exigences sont à la fois étendues et dans chaque cas spécifiques. L'équilibre enfin est fragile entre les certitudes offertes par le terrain où se mêlent des activités très concrètes et une théorie éprouvée comme lointaine, abstraite, non seulement limitée dans ses applications mais dans sa constitution même. » Paul Irlinger et Georges Vigarello, « La formation des enseignants », Revue Esprit, n° 5, mai 1975, p. 687. En vous appuyant sur ces propos, vous analyserez l'évolution des contenus dans la formation des enseignants d'éducation physique depuis 1933.

2019. « Une position critique ne peut se greffer que sur une pratique effective. Pratique et critique supposent une dé- et re- construction constantes des activités sportives existantes, une incitation à des formes différentes de ces activités. La possibilité d'une attitude critique implique qu'un temps notable puisse être consacré à la pratique et qu'un niveau optimal ait pu être atteint. D'où, entre autres raisons, la nécessité à l'école d'un horaire sur la base de cinq heures hebdomadaires. Faire apparaître les dangers d'élitisme et de sélection contenus dans le modèle sportif est nécessaire. Mais une dénonciation plus urgente s'impose actuellement : souligner combien les activités physiques et sportives sont encore largement réservées à une élite socio-culturelle, dans la population scolaire comme dans la population totale. Faute de quoi, la première dénonciation risque de devenir elle-même suspecte d'élitisme. » Claude Pujade-Renaud, « Conclusion », Questions-réponses sur l'éducation physique et sportive, Paris, ESF, coll. « Science de l'éducation », 1979 (3ème édition, 1ère édition en 1977), p. 172.

En vous appuyant sur les propos de Claude Pujade-Renaud, vous analyserez l'évolution des réformes de l'éducation physique depuis 1967, notamment dans son rapport aux types et modalités de pratiques en usage dans la société française.

2020. « J'ai tenté de montrer que le sport, par l'attrait qu'il exerce (il est très différent, en cela, de l'éducation physique), constitue un puissant moyen d'action. Il offre ce dilemme à l'éducateur : servir la jeunesse, ou l'asservir. Le sport peut, en effet, être mis au service de l'humanisme : culte de la liberté par l'enrichissement de la participation sociale ; ou il risque au contraire, d'orienter l'adolescent vers un “animalisme” qui flatte et développe efficacement ses pires tendances régressives. » Georges Magnane, Sociologie du sport, Paris, Gallimard, coll. « idées », 1964, p. 135. En vous appuyant sur ces propos, vous analyserez l'évolution des réformes disciplinaires en EPS depuis 1964.

2021. « L'éducation physique générale peut être adaptée à tous les sujets, quels que soient leur genre de vie, leur âge et leur sexe. Les leçons qui s'adressent à des femmes doivent être différentes de celles qui s'adressent à des hommes. Trop souvent, les éducateurs se contentent de diminuer pour elles la répétition de certains exercices ou d'en moins pousser l'intensité. Il s'agit là d'une erreur regrettable. Une femme n'est pas un homme faible. Les qualités à développer chez elle ne sont pas les mêmes que les qualités à développer chez l'homme. Il faut donc qu'elle exécute un certain nombre d'exercices spéciaux. D'où l'absurdité de faire s'entraîner ensemble des hommes et des femmes en éducation physique, et dans tous les exercices où la force intervient, provoquant chez elle, obligée de répondre par une même vigueur à la puissance masculine, un surentraînement épuisant, une virilisation inesthétique. » Marie-Thérèse Eyquem, *La Femme et le sport*, Paris, Les Éditions J. Susse, coll. « Tous les sports », 1944, p. 242-243. En vous appuyant sur les propos de Marie-Thérèse Eyquem, montrez comment la formation des enseignants d'éducation physique, des années 1940 à nos jours, a pris en compte ces différences sexuées.

2022. « Le maître a un rôle double: diriger l'entraînement et conduire effectivement les leçons [...]. Il doit adapter son enseignement à la nature de ses élèves et, malgré l'identité des genres d'exercices, ne pas conduire une leçon d'enfants comme une leçon d'adultes, une leçon de débutants comme une leçon d'athlètes, une leçon de filles comme une leçon de garçons. Il doit, comme il a été dit, dresser d'avance le programme d'entraînement en le basant sur le principe de la progressivité du travail ; autrement dit, il gradue les efforts et échelonne les difficultés suivant la mesure qui convient aux sujets qu'il entraîne. Il rectifie ou modifie ce programme aussi souvent que cela est nécessaire, au besoin au cours même d'une séance, d'après les résultats qu'il observe, les effets produits, ou l'état de fatigue immédiat des élèves. Pour tous, et en particulier pour les enfants et les adolescents, la séance d'entraînement doit être un véritable plaisir et ne jamais être une corvée, ni surtout un épuisement des forces. Lorsqu'une séance est conduite dans la perfection et bien adaptée aux élèves, ces derniers doivent la terminer à regret, en bonne humeur et en bel entrain. Un tel résultat ne s'obtient que si le maître connaît la psychologie de l'enfant et de l'adolescent. » Georges Hébert, *L'Éducation physique, virile et morale par la méthode naturelle*, Paris, Vuibert, 1936, P. 92-93.

Commentez ces propos et discutez-les au regard de la prise en compte des caractéristiques et des aspirations des jeunes dans la conception et la mise en œuvre des leçons d'éducation physique depuis 1936.

2023. « Il faut consentir à la disparition du type de professeur, attaché, derrière le vocable d'E.P., à l'amalgame qui s'était peu à peu formé, de façon anarchique, et à travers bien des tâtonnements. Ce que révèle naïvement le terme d'éclectisme, c'est-à-dire il faut bien faire flèche de tout bois.

Mais nous y voyons moins le signe de la décadence d'une certaine E.P., que celui de son remplacement par une autre, liée à l'avènement de sciences nouvelles, d'un homme nouveau.

Poser la question Que devient la leçon d'E.P. ? c'est à la fois, prendre acte de ce qui est mort et témoigner d'un effort pour comprendre ce qui naît.

Quoiqu'il en soit des difficultés ou des obscurités persistantes, génératrices d'incompréhension et de divergences, il est admis que les conditions de progrès de l'E.P. tiennent à la solution d'une apparente contradiction :

- d'une part, il lui faut faire appel à des techniques de plus en plus hautement différenciées à l'exemple, très significatif, des spécialités sportives.

- d'autre part, il lui faut accroître l'aptitude à l'intégration des données fournies par les disciplines fondamentales et à la généralisation.

Ces deux propositions ne sont plus réellement contradictoires, car des formes nouvelles de pensée - j'ose dire scientifique - sont en train de se développer. »

Robert Mérand, « Que devient l'Éducation Physique ? Leçon d'ouverture », Cérémonie solennelle de rentrée universitaire à l'ENSEPS (jeunes gens) ; manifestation placée sous la présidence de Louis Leprince-Ringuet, de l'Académie Française, 9 novembre 1967.

Discutez ces propos au regard de l'évolution de l'EPS depuis 1967.

2024. « Et si les professeurs se contentaient de développer la souplesse et la musculature de leurs élèves, de solliciter leurs grandes fonctions, de parfaire leur adresse, il est évident que ce programme ne constituerait que l'armature assez squelettique d'une action qui a bien d'autres incidences.

L'Éducation doit préparer l'homme à la vie parmi ses semblables. Non seulement l'Éducation Physique contribue à cette préparation, mais il semble qu'elle y ait une place de choix.

En effet, outre le développement du corps, la recherche du rendement, l'atteinte de la plénitude des formes, elle permet à l'homme d'avoir un meilleur contact avec son entourage grâce à la mise à sa disposition de moyens d'expression, sans lesquels les rapports sociaux ne peuvent favorablement exister.

Seul, un corps bien entraîné dispose de ses moyens d'expression et devient le fidèle instrument qui permet à chacun de se faire comprendre des autres, et peut-être d'aller vers le bonheur ».

Yvonne Surrel, « De la Gymnastique à la danse », Revue EPS n°81, 1966.

Discutez ces propos au regard des pratiques physiques de la jeunesse depuis les années 1930.